



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sourds et malentendants

Question écrite n° 90458

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes de l'association générale des sourds de Montpellier et de sa région, concernant les centres de relais téléphoniques pour sourds. Si l'on se réfère aux propos du Président de la République lors de la conférence nationale du handicap en 2008, ces relais devaient être opérationnels à la fin de l'année 2009. Or les centres relais indispensables à une meilleure visibilité des sourds dans la société et à l'implication dans la vie citoyenne de leur pays semblent être restés à l'état de projet. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures elle entend prendre pour que ces centres relais soient enfin mis en place.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90458

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2010, page 11101

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)